

Solidarité nationale

Des kits d'hygiène aux personnes du 3e âge

AJT
Libreville/Gabon

LE ministère de la Famille, de la Protection sociale et de la Solidarité nationale, vient de poser un acte de solidarité envers les personnes du troisième âge pensionnaires du centre national de gériatrie et gérontologie du Gabon et, à la maison de la Fraternité Saint-Jean. Il leur a remis, hier, par l'entremise du conseiller du ministre d'Etat, Mme Blandine Engonga Bikoro, des serviettes de bain, draps de lit, médicaments, moustiquaires imprégnées, couches... et également des produits d'hygiène et d'entretien. « Nous avons eu en face de nous des personnes âgées en perte d'autonomie et relati-



Blandine Engonga Bikoro (rouge) remettant les kits ...

vement abandonnées par leurs familles. Non seulement le service de gériatrie soigne ces personnes physiquement, mais également il offre un encadrement psychologique et un certain bien-être qui doit

leur être accordé. D'où ces kits d'hygiène et d'entretien», a indiqué le conseiller du ministre. Une action qui s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité et d'accompagnement

en faveur des personnes âgées, conformément à la politique de prise en charge continue des personnes âgées et des Gabonais économiquement faibles, prônée par les pouvoirs publics.

La dotation remise servira à rendre davantage salubre ces lieux de soins et de vie pour les personnes âgées dont la majorité est abandonnée par leurs familles. Visiblement touchées par ce

geste, c'est avec un sourire, et des visages lumineux que "les pépés et mémés" ont remercié le donateur. " Que Dieu vous bénisse", ont-ils dit en guise de remerciement.



... aux pensionnaires du centre national de gériatrie du Gabon.

Prise en charge des personnes âgées
La gériatrie à l'agonie

AJT
Libreville/Gabon

CONSTRUIT afin de répondre à la question de la prise en charge pluridisciplinaire des personnes âgées, le Centre de gérontologie-gériatrie (CNGG), l'unique structure publique du pays destinée à l'accueil et la prise en charge gratuite des personnes du troisième âge, est aujourd'hui à l'agonie. Le matériel de mobilité pour le transport des pensionnaires (fauteuils roulants, déambulateurs, cannes et autres prothèses orthopédiques nécessaires à l'autonomisation même partielle) manque, le service alimentaire de trois repas par jour a été réduit, faute de paiement au prestataire; la subvention de l'Etat arrive en dents de scie; la capacité d'accueil du centre a été réduite et, les admissions freinées... Autant de carences qui s'observent de plus en plus et qui constituent de véritables goulots d'étranglement à la prise en charge des personnes du troisième âge par le CNGG. À tel point que l'on redoute la fermeture des locaux si rien n'est fait. Ce au grand regret des pensionnaires, démunies et vulnérables, et à l'abandon. Mais aussi de certaines familles qui insupportent les caprices de leurs "vieux" et y ont trouvé un "refuge". Aujourd'hui, la structure est quasiment condamnée à vivre d'aumône pour prendre soin de ces vieillards. Mais, ces seuls aides ne suffisent pas à maintenir la prise en charge des



Vue du Centre national de gérontologie-gériatrie.

pensionnaires. "La prise en charge qualitative des personnes âgées au centre de gériatrie connaît des carences. Ce qui nous amène à vivre de dons et d'expédients. Ce qui est un peu gênant pour une structure publique", confiait Anette Pradeau, la directrice de la Gériatrie, hier lors de la visite de la délégation du ministère de la Protection sociale à la structure. En effet, il faut dire que les personnes du troisième âge sont des personnes vulnérables. Outre leur état de santé, elles ont besoin de manger, se vêtir, dormir, se soulager et, éprouvent encore le besoin de se sentir aimées. Leur accompagnement nécessite donc énormément de moyens. Tant sur la plan médical, social que sur les questions sanitaires. Le cas de la restau-

ration qui est le principal goulot d'étranglement dans ladite prise en charge. En structure d'accueil des personnes âgées, l'alimentation reste le premier soin. Devant les difficultés que connaît la structure, pour le paiement des prestations qui enregistrent beaucoup de mois d'impayés, le nombre d'admissions a été réduit. Qu'en sera t-il si le prestataire venait à suspendre définitivement ce qui semble devenir une aide sociale de sa part ? Par ailleurs, l'on se souvient que lors de son discours à la Nation le 31 décembre 2012, le président de la République avait, entre autres décisions prises, instruit le Premier ministre de l'époque, Raymond Ndong Sima, de mettre en place, au plus tard en juin 2013, un "Pa-

nier minimum vieillesse" pour manifester la solidarité de la nation à l'égard des personnes du troisième âge. Quatre ans après cette annonce salvatrice pour cette catégorie de la popu-

lation, des mois de juin se succédant, le statut des personnes âgées reste le même. Ne serait-il pas temps que l'administration en charge de ce dossier lance effectivement son ac-

tion ? La question de la prise en charge des personnes âgées interpelle surtout les familles, mais également toutes les autres bonnes volontés.

SEEG
SIFACIL
La SEEG sur les Réseaux Sociaux

Retrouvez toute l'actualité de nos services sur nos pages

+Simple +Rapide +Digital

SEEG
Je tiens mes médailles !

Bonjour je souhaiterais connaître à la licence électronique... comment faire ?

Bonjour John,
C'est très simple, vous pouvez accéder à notre service E-licence en quelques clics ! Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne sur notre site web en cliquant sur le lien ci-dessous. Très bonne journée.

LES SERVICES QUI VOUS
SIFACIL
Facilitant la vie